

Concours départemental de Loir-et-Cher de la

« Baguette de tradition »



Règlement

Article 1. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre Val de Loire antenne de Loir et Cher et La Fédération départementale des boulangers et des Boulangers-Pâtisseries de Loir et Cher organisent le concours départemental de la « Baguette de tradition Française ».

Ce concours se déroulera le **Jeudi 24 mars 2022 de 14h15 à 17h00** dans le CFA Interprofessionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de Loir et Cher, **12 rue François BILLOUX – 41000 Blois.**

Article 2. Sont admises à participer à ce concours les entreprises relevant du code NAF 1071 C.

Article 3. Chaque candidat devra adresser son inscription accompagnée de sa participation par chèque d'un montant de 20 € (droit d'inscription) **avant le 23 mars 2022 à la Chambre de métiers et de l'artisanat Centre Val de Loire, 16 rue de la Vallée Maillard – 41000 BLOIS.**

Article 4. Chaque candidat devra panifier **3 baguettes de tradition française**, répondant aux prescriptions de l'article 2 du décret n° 93-1074 du 13 septembre 1993. Elles devront mesurer au minimum 50 cm de long (non farinées) et devront peser, **après cuisson, 250 g** (tolérance : 5 %).

Chaque participant certifiera sur l'honneur que les trois baguettes présentées sont de sa propre fabrication. Les salariés et les apprentis peuvent participer à ce concours. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de litige.

Article 5. Le jury délibérera suivant les critères suivants (20pts par critère) :

Aspect	Croûte (couleur/croustillant)	Arôme	Mie (couleur / alvéolage)	Goût	Mâche
--------	-------------------------------	-------	---------------------------	------	-------



/120 pts

Pénalité sur le poids d'un ou plusieurs produits = - 10 points

Pénalité sur la taille d'un ou plusieurs produits = - 10 points

Article 6. Chaque candidat devra mettre ses produits dans un sac de regroupement neutre. **Le dépôt doit s'effectuer entre 12h30 et 14h00 au plus tard, le 24 mars 2022 au CFA de la chambre de métiers et de l'artisanat de Blois. La remise des prix se fera le jour même en fin de journée à partir de 17h30.**

Article 7. Un numéro d'ordre sera assigné à chaque participant. Aucun membre du jury ne doit être présent lors de l'attribution des numéros. Les membres du jury seront constitués sous la responsabilité de la Fédération Départementale des Boulangers-Pâtisseries de Loir et Cher.

Article 8. Un prix sera attribué aux trois lauréats.



Article 9. La participation au présent concours entraîne l'adhésion entière à ce règlement.

Inscription

Bulletin d'inscription « Concours Départemental de la meilleure baguette de tradition »

le 24 mars 2022 au CFA, 12 rue François BILLOUX - 41000 Blois

à retourner avant le 23 mars 2022 accompagné du chèque de 20 €

à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loir-et-Cher

16 rue de la Vallée Maillard—41018 BLOIS

Enseigne

Fonction

Nom et Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tel Courriel

